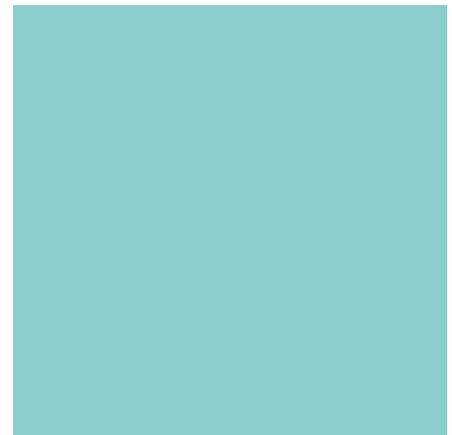




Communes de
FONTAINEBLEAU & AVON
 DÉPARTEMENT DE LA SEINE-ET-MARNE

Plan Local d'Urbanisme

Révision Allégée n°4



Vu pour être annexé à la
 délibération du Conseil
 communautaire du
 26.09.2024 arrêtant le projet
 de révision allgée n°4 du
 PLU de Fontainebleau-Avon

Le Président,
 Pascal GOUHOURY



Pièces de la révision allégée n°4

Repérables par le sigle [RA4] sur la première page

1. Notice de présentation

2. Evaluation environnementale

2bis. Résumé non technique

3. Bilan de la concertation

Pièces du PLU modifiées par la procédure de révision allégée n°4

OAP

Règlement

Zonage

Plan Ouest

Plan des zones agglomérées